



The Canadian Association of Second Language Teachers
L'Association canadienne des professeurs de langues secondes
300-950 avenue Gladstone Avenue
Ottawa, ON K1Y 3E6

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ACPLS approuve les recommandations du commissaire aux langues officielles visant à multiplier les consultations et à adopter un cadre commun en ce qui a trait aux langues

Ottawa, le 28 mai 2010 - L'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS) salue la publication du quatrième rapport annuel du Bureau du commissaire aux langues officielles lancé mardi dernier et elle appuie ses recommandations, qui abordent les enjeux importants nuisant à la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement des langues secondes au Canada.

L'ACPLS appuie fortement le commissaire, qui recommande que le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles encourage les provinces et les territoires à consulter les associations concernées, notamment l'ACPLS, afin que des ententes bilatérales soient mieux établies et conclues, et que leurs répercussions soient bien évaluées. Dans ce rapport, le commissaire encourage les groupes provinciaux et territoriaux à consulter les parties touchées par l'enjeu de l'enseignement des langues secondes et à collaborer davantage avec ces groupes d'experts.

L'ACPLS appuie fortement le commissaire, qui recommande la mise sur pied d'un cadre de référence commun sur l'enseignement des langues secondes, afin de clarifier les attentes liées aux niveaux de maîtrise de la langue nécessaires pour être admis dans des institutions postsecondaires et pour obtenir des postes clés sur le marché du travail. L'ACPLS est à l'avant-garde de cet enjeu depuis 2006 et elle termine l'élaboration d'un portefeuille professionnel pour aider les professeurs à maintenir et à perfectionner leur maîtrise de la langue tout au long de leur carrière. Nous croyons que la Commission de la fonction publique et certaines désignations professionnelles pourraient utiliser de tels portefeuilles.

L'ACPLS appuie fortement le commissaire, qui recommande que les universités augmentent les possibilités d'apprendre des langues secondes dans le cadre d'un programme intensif, le nombre d'échanges et les occasions quotidiennes pour les élèves de pratiquer leur langue seconde. Ces initiatives devraient être élaborées en collaboration avec les associations provinciales et nationales des professeurs de langues.

« Notre organisme appuie également le commissaire lorsqu'il recommande que le Parlement apporte les changements nécessaires, au cours de la prochaine année, pour accélérer la révision et la gestion des demandes de subventions provenant des organismes », a déclaré Valerie Pike, présidente de l'ACPLS. « En tant qu'association nationale de professeurs de langues secondes, l'approbation tardive des projets de financement nous a nui, et ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés que nous avons pu combler les attentes de nos membres et de nos chargés de projets. À long terme, cette situation pourrait nuire aux progrès que nous avons réalisés pour promouvoir la dualité linguistique au Canada. Nous avons hâte que les améliorations recommandées soient apportées dans ce secteur. »

Fondée en 1970, l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS) accroît la visibilité, la mise en valeur et l'appréciation de l'importance de l'apprentissage et de l'enseignement d'une langue seconde partout au Canada et elle encourage l'excellence professionnelle chez les enseignants de langues. Visitez www.caslt.org pour en savoir davantage.

– 30 –

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Sarah Du Broy

Agente des communications (bilingue) de l'ACPLS

Siège social de l'ACPLS - Ottawa (Ontario)

613-727-0994 poste 2 (bureau)

communications@caslt.org

www.caslt.org

☎ 1-877-727-0994

📞 613-727-3831

✉ admin@caslt.org

Promoting the advancement of second language teaching and learning.
Favorise l'essor de l'enseignement et de l'apprentissage des langues secondes.